

Août 2017 153627-W-INT-K TUA-G-ENR-040-01

Consignes pour les plaies collées

<u>Information</u>: votre plaie n'a pas nécessité la pose de points mais a été fermée avec de la colle.

Une fois sèche, celle-ci a l'aspect d'une pellicule transparente qui maintient votre plaie fermée jusqu'à cicatrisation.

Voici guelgues recommandations:

Devez-vous enlever la colle ?

NON, cette colle restera sur votre peau environ 7 jours. Elle va s'en détacher progressivement toute seule, pour disparaître totalement entre 5 et 10 jours, sans que vous ayez à l'enlever.

Pouvez-vous frotter la colle ?

NON, vous ne devez pas toucher l'endroit collé, ni gratter la colle, ni tirer sur les petits bouts qui se détachent. Sinon vous risquez d'ouvrir à nouveau la plaie.

Pouvez-vous vous laver?

OUI, vous pouvez vous doucher en savonnant délicatement l'endroit collé et sans le laisser dans l'eau pendant longtemps. Pour vous sécher, tamponnez légèrement votre plaie sans frotter.

Pouvez-vous mouiller votre plaie?

OUI MAIS vous ne pouvez mouiller votre plaie que pendant quelques minutes. La natation est donc à éviter pendant la période de cicatrisation (en moyenne 7 jours).

Dois-je mettre un pansement ?

NON SAUF SI vous risquez d'érafler ou d'exposer votre plaie à des frottements, vous devez alors protéger l'endroit collé avec un pansement. Vous le garderez sec et propre pendant le temps indiqué par le médecin.

Veillez à ne pas poser le collant du pansement sur la pellicule de colle. Vous risquerez d'arracher la colle et de ré-ouvrir la plaie.

Puis-je appliquer une pommade?

NON, aucune pommade ni crème ne doit être appliquée sur la plaie collée.

En cas de doute sur l'évolution de votre plaie (rouge, douloureuse, suintante, température) ou sur les soins à apporter, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

Service des urgences de

Jolimont : 064/23.40.5 Lobbes : 071/59.92.20

Nivelles : 067/88.53.00 Tubize : 02/391.01.58